



PAR COURRIEL

Le 9 octobre 2019

Madame Chantal Arseneault, présidente
Regroupement des maisons
pour femmes victimes de violence conjugale
mtrou@maison-femmes.qc.ca

Objet : Proclamation de la Ville de Sorel-Tracy « Ville alliée contre la violence conjugale »

Madame,

Par la présente, nous vous informons que les membres du conseil, lors de la séance ordinaire du 7 octobre 2019, ont adopté une résolution afin de proclamer la Ville de Sorel-Tracy « Ville alliée contre la violence conjugale ».

Vous trouverez ci-inclus copie à votre intention de la résolution n° 2019-10-691 adoptée en ce sens.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le greffier,

René Chevalier

RC/dc

p. j. Résolution

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy, tenue le 7 octobre 2019 et présidée par le maire, M. Serge Péloquin, à laquelle assistaient les membres du conseil municipal suivants : Olivier Picard, Sylvie Labelle, Martin Lajeunesse, Jocelyn Mondou, Alain Maher, Benoît Guèvremont, Patrick Péloquin, Dominique Ouellet

Résolution n° 2019-10-691 **Ville de Sorel-Tracy - Ville alliée contre la violence conjugale**

CONSIDÉRANT que la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, c.C-12) reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1),

CONSIDÉRANT que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal,

CONSIDÉRANT que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une Politique d'intervention en matière de violence conjugale,

CONSIDÉRANT qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes,

CONSIDÉRANT que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité,

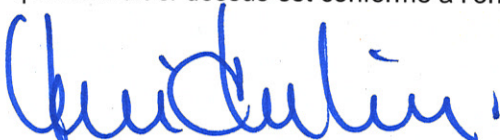
CONSIDÉRANT que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec,

CONSIDÉRANT que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale,

IL EST PROPOSÉ par M. Benoît Guèvremont, appuyé par M. Jocelyn Mondou, que le conseil déclare la Ville de Sorel-Tracy « Ville alliée contre la violence conjugale ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je soussigné, René Chevalier, greffier de la Ville de Sorel-Tracy, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme à l'original sous réserve de son approbation.



René Chevalier, greffier
Ce 8 octobre 2019